



## Cahier d'acteur



## **FNE Loire-Atlantique – Bretagne Vivante – Ligue de Protection des Oiseaux Loire- Atlantique – FNE Pays de la Loire**

Date : 7 mars 2025

Contact : [contact@fne44.fr](mailto:contact@fne44.fr)

*Ce cahier d'acteur est proposé aux personnes morales (collectivités, entreprises, associations...) dans le cadre de la concertation préalable sur Take Kair, qui se déroule du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025, afin qu'elles partagent un avis argumenté sur le projet au nom de leur structure.*

Nos associations ont pris connaissance des documents mis à disposition par le porteur de projet et ont pu suivre une partie des réunions et ateliers dans le cadre de la concertation préalable. Il en ressort un certain nombre de questionnements de notre part et en particulier le fait que le périmètre de la concertation n'est pas le bon.

Le projet Take Kair porté par Hynamics, filiale d'EDF, n'est finalement qu'une brique d'un projet plus global de décarbonation de l'industrie de l'ouest de la France. Ce projet global englobe le projet GO CO2 porté par Na Tran (anciennement GRT gaz) qui concerne l'infrastructure de transport de gaz à construire entre les sites industriels où sera capté le carbone et le port de Nantes St Nazaire où il aura plusieurs destinées :

- projet Take Kair visant à produire du e-kérosène pour l'aviation
- projet Green Coast visant à produire du e-méthanol pour le transport maritime
- le site d'Elengy de Montoir de Bretagne où le carbone sera chargé sur des navires méthaniers pour rejoindre la Norvège et être stocké dans les sous-sols de la Mer du Nord.

Sans oublier les projets de décarbonation des sites industriels déjà engagés dans ce projet global : la cimenterie de Lafarge-Holcim de St Pierre-la-Cour (53), le site de Lhoist en Mayenne, la cimenterie Heidelberg Materials à Airvault (79) qui demanderont chacun de l'énergie électrique supplémentaire et donc des aménagements liés à leur connexion sur le réseau RTE.

Ni oublier le besoin de renforcement électrique de la zone industrielle du Port de St Nazaire sur ce secteur pour lequel nous n'avons à ce jour aucune information de la part de RTE.

**Nos associations dénoncent un saucissonnage par sous-projet d'un projet global de décarbonation.** Ce découpage ne nous permet pas d'avoir une vision d'ensemble et exhaustive des potentiels impacts et des liens entre chaque projet. Cela nuit à la bonne compréhension des enjeux présents.

Le gigantisme de ce projet tant par sa **consommation d'énergie électrique** (1 700 GWh / an), par sa **consommation d'eau** alors même que ce bien commun est déjà soumis à rude compétition d'usage dans notre région, par sa **consommation d'espace portuaire** ayant un historique industriel flou, interroge beaucoup nos associations qui n'ont pas trouvé dans cette concertation préalable toutes leurs réponses.

Le sujet des **risques industriels** de par le voisinage sur le site envisagé et la question de la **qualité de l'air de cette zone** (problème de santé pour les salariés du site Take Kair) se posent aussi.

Le **bilan carbone global** du projet, la **question de la décarbonation de l'aviation**, le **modèle économique perfusé de subventions publiques** régionales, nationales et européennes nous questionnent fortement.

**Ces projets questionnent aussi sur l'économie que, collectivement, nous souhaitons pour demain en Europe, en France et dans notre région.** Doit-elle être dans la continuité de l'économie industrielle développée depuis les années 1950 (basée sur l'extractivisme et le toujours plus) ou ne devons-nous pas l'orienter vers la sobriété (sobriété matière, sobriété

énergétique) pour la rendre plus résiliente et en lien avec les limites planétaires qui sont pour la plupart déjà toutes dépassées ?

Ces projets déjà approuvés par les collectivités (agglomération et commune) n'ont pas été resitués dans une stratégie déclinée nationalement et régionalement. Ils ne sont pas analysés au regard des travaux menés parallèlement par l'ADEME. Dans quel scénario s'intègrent ces projets ? A quelles autres alternatives pourrions-nous les comparer ?

D'autres projets sont menés dans d'autres régions de France parfois par les mêmes groupements industriels. Il serait intéressant de comprendre si leur complémentarité a été recherchée.

Cette concertation préalable a permis à un certain nombre d'acteurs et de citoyens de découvrir le projet et de poser des questions. C'est déjà un objectif atteint.

Nous regrettons cependant que des sujets aient été éludés lors des réunions publiques du fait du saucissonnage dénoncé plus haut.

**Cette concertation préalable**, sous l'égide de la CNDP, **ne donne aucunement un feu vert à ce projet** mais oblige le porteur de projet à poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire et à mieux travailler avec les autres porteurs de projets à une présentation globale.

Nous ne pouvons pas continuer à développer des projets industriels sans mieux protéger les espaces naturels de notre territoire. État et collectivités doivent, avec les outils réglementaires qui existent, proposer une plus forte protection de l'estuaire de la Loire, des zones humides y attenantes et des espaces littoraux et maritimes (zones de protection forte).

*A noter que l'association locale AEDZRP a elle aussi produit un cahier d'acteur et que ce dernier partage les éléments que nous venons d'exposer ci-dessus.*

Le 7 mars 2025

Bretagne Vivante, FNE Loire-Atlantique, LPO Loire-Atlantique, FNE Pays de la Loire